lions de boisseaux de blé depuis quelques années, et avec une augmentation de 10 ou 15 c. le boisseau, ce qui était encore un prix raisonnable pour les consommateurs, la stabilisation nous a procuré plus pour ces 600 millions de boisseaux que nous aurions eu pour tout le blé livré à 10 c. de moins le boisseau. Ainsi donc, quoi qu'on dise contre cette politique, elle a cela de bon pour les cultivateurs, et s'il en coûte, en dernier ressort, quelque chose au pays, ce ne sera pas aussi regrettable que la concurrence à outrance qui aurait jeté notre blé sur les marchés de l'univers.

M. GOLDING: Puisqu'il en est ainsi, pourquoi ne pas poursuivre cette politique?

M. KENNEDY (Rivière-de-la-Paix): Je veux la continuer. D'après les rapports, l'excédent de blé est devenu dangereux vers 1929 et 1930. L'excédent de blé s'est accru graduellement depuis 1924. Il n'est devenu réellement remarquable que le jour où nous avons assisté aux violentes tentatives de déflation, à la grande vague de protectionnisme qui a déferlé sur le monde entier et à la cessation des crédits accordés à l'Allemagne et à d'autres pays européens en 1929 et 1930. De 1921 à 1931, l'excédent de blé s'est élevé de 471,000,000 de boisseaux, chiffre approximatif des stocks accumulés en 1921 dans les centres importants, à 904 millions. C'était là l'excédent universel. Cet excédent a dépassé plus tard un milliard de boisseaux. Je crois savoir, monsieur le président, que cet excédent a diminué à peu près au rythme de son augmentation et que notre excédent au Canada est un peu moindre cette année qu'il l'était l'an dernier le premier août, et qu'il était un peu moindre l'an dernier que l'année précédente, si j'ai bonne mémoire. Il me semble donc que la situation mondiale du blé n'est pas aussi désespérée qu'on l'a dit. De 1921 à 1931, les excédents ont augmenté en moyenne de 40 millions par année. Ils diminuent à peu près au même rythme, grâce à la réduction des emblavures et à diverses autres causes.

J'ai sous les yeux le bulletin mensuel des statistiques agricoles de mai 1935 et je vois à la page 152 les chiffres concernant l'approvisionnement disponible de blé et de farine dans l'univers. Ces chiffres sont de Broomhall. Le tableau donne les chiffres de l'approvisionnement disponible à la date du 1er avril de chacune des années de 1932 à 1935: Approvisionnement disponible du monde entier

De 1921 à 1931, les excédents dans le monde entier se sont accumulés, et j'ai ici les statistiques tirées du rapport du comité de la conférence impériale économique sur la situation du blé en 1931: En 1921, l'excédent s'est accru de 31 millions de boisseaux; en 1922, il a diminué de 46 millions de boisseaux; en 1923, il a augmenté de 117 millions de boisseaux; en 1924, il a diminué de 159 millions de boisseaux; en 1925, il a augmenté de 63 millions de boisseaux; en 1926, il a augmenté de 69 millions de boisseaux; en 1927, il a augmenté de 69 millions de boisseaux; en 1928, il a augmenté de 68 millions de boisseaux; en 1929, il a diminué de 49 millions de boisseaux; et en 1930, il a augmenté de 95 millions de boisseaux. Les diminutions sont les suivantes: 1932-1933, 18 millions de boisseaux; 1933-1934, 87 millions de boisseaux. Ces chiffres se trouvent à la page 105 du vingtième rapport du comité de la conférence impériale économique de 1931 sur la situation du blé; d'autres chiffres ont été publiés par le Bureau fédéral de statistique dans son bulletin mensuel de statistiques agricoles de mai 1935, à la page 152.

Je soutiens donc que la stabilisation a eu un avantage énorme. Rien n'indique que nos difficultés actuelles sont d'ordre permanent, d'après ce que je peux voir, du moins si nous nous servons de notre bon sens. Je prétends que la tâche difficile a été accomplie et bien accomplie et que nous sommes en meilleure posture aujourd'hui, au point de vue dollars, que nous ne l'aurions été si nous avions suivi une autre ligne de conduite. Si notre pays perd un peu d'argent à cause de ce report, cela indique du moins que les cultivateurs de l'Ouest canadien en ont bénéficié jusqu'à un certain point.

M. SPOTTON: Beaucoup.

M. KENNEDY (Rivière-de-la-Paix): Je voudrais dire quelques mots des amendements qui ont été proposés et acceptés. L'honorable député de Shelburne-Yarmouth (M. Ralston) a signalé, ce matin, les alinéas (b), (c) et (j) de l'article 8 du bill. Si je l'ai bien compris—il étaît tourné de l'autre côté et je n'ai pas saisi toutes ses paroles—il a signalé le texte de l'alinéa (b), disant que la commission peut mettre sur le marché du blé "au prix qu'elle peut juger raisonnable, en vue de favoriser la vente et l'emploi du blé canadien sur les marchés du monde." Puis il a signalé l'alinéa (c) qui est ainsi concu:

(c) De vendre et d'aliéner des stocks de blé et des contrats de livraison de blé acquis de la Canadian Co-operative Wheat Producers, Limited, et du blé représenté par ces contrats, dans le plus court délai possible, en tenant compte des conditions économiques et autres;